



**Procès-verbal de la 202<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la  
Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire de  
Val-Paradis, le mercredi 13 avril 2022, à 20 h**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

**Personnes présentes :**

Claudine Desgagnés, présidente  
Jacques St-Amant, conseiller  
Cécile Philippon, conseillère  
Chloé Tremblay, conseillère  
Érika Larouche, conseillère

**IL Y A QUORUM.**

Également présentes :

Renée Bégin, secrétaire-trésorière  
Christine Garant, secrétaire-trésorière adjointe

M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés préside la réunion et M<sup>me</sup> Renée Bégin agit  
à titre de secrétaire.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés à 20 h.

**Adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

**SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DUMENT APPUYÉE  
PAR CÉCILE PHILIPPON, IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant avec les ajouts à l'item *Divers* :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal de la 201<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 15 mars 2022 ;
3. Présentation des correspondances au 13 avril 2022 ;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 13 avril 2022 ;
5. Rapport financier au 13 avril 2022 ;
6. Révision de la rémunération du poste d'opérateur de machinerie lourde mécanicien soudeur (matricule 331);
7. Proposition d'entente pour la révision et mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie ;
8. Nomination de représentantes à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire forestier résiduel # 085011 secteurs Villebois, Val-Paradis et Beaucanton ;
9. Demande de participation financière du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque dans le cadre du règlement n° 143.9 ;
10. Suivi des démarches pour l'achat du terrain de la Fabrique de Val-Paradis;

2022-202-01

202-CLVAL-3232



11. Demande d'appui financier par les Flammes du Nord dans le cadre du *Trophée Roses des sables* ;
12. Comptes rendus des représentants de la localité sur différents organismes et comités ;
13. Divers :
  - 13.1 Table de billard du Carrefour communautaire de Val-Paradis;
14. Période de questions ;
15. Date de la prochaine séance;
16. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-202-02

**Adoption du procès-verbal de la 201<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 15 mars 2022**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

202-CLVAL-3233

SUR PROPOSITION DE ERIKA LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la 201<sup>e</sup> séance ordinaire de la Localité de Valcanton tenue le 15 mars à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-202-03

**Présentation des correspondances au 13 avril 2022**

La présidente passe en revue le bordereau des correspondances reçues et expédiées au 13 avril 2022 qui a été précédemment remis aux membres du conseil.

2022-202-04

**Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 13 avril 2022**

M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M<sup>me</sup> Renée Bégin en date du 13 avril 2022 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 13 avril 2022.*

202-CLVAL-3234

SUR PROPOSITION DE CÉCILE PHILIPPON, DUMENT APPUYÉE PAR CHLOÉ TREMBLAY, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 13 avril 2022 pour un montant total de 60 678,37 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par la secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Renée Bégin, le 13 avril 2022, dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.



## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Renée Bégin, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Renée Bégin  
Secrétaire-trésorière

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-202-05

### **Rapport financier au 13 avril 2022**

M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération le rapport financier préparé par M<sup>me</sup> Renée Bégin en date du 13 avril 2022.

202-CLVAL-3235

SUR PROPOSITION DE ERIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** le rapport financier en date du 13 avril 2022.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-202-06

### **Révision de la rémunération du poste d'opérateur de machinerie lourde et mécanicien soudeur (matricule 331)**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de son embauche une augmentation de 1\$/heure après trois mois de service lui a été promise;

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé numéro 331 a complété ses trois mois de service en date du 12 mars 2022;

202-CLVAL-3236

SUR PROPOSITION DE CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR CHLOÉ TREMBLAY, IL EST RÉSOLU :

**DE PROCÉDER** à l'ajustement salarial de l'employé numéro 331 rétroactivement au 12 mars 2022;

**DE RÉTRIBUER** l'employé numéro 331 au tarif horaire de 30,00 \$.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-202-07

### **Proposition d'entente pour la révision et mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

Présentation de la proposition d'entente pour la révision et mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Ce point sera examiné lors de la prochaine réunion.



2022-202-08

**Nomination de représentantes à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire forestier résiduel # 085011 secteurs Villebois, Val-Paradis et Beaucanton**

**CONSIDÉRANT QU'**à la suite de l'élection de nouveaux membres du conseil de la Localité de Valcanton, il y a lieu de nommer de nouveaux représentants pour siéger au sein de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire forestier résiduel # 085011 secteurs Villebois, Val-Paradis et Beaucanton ;

202-CLVAL-3237

**SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR CHLOÉ TREMBLAY, IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** la présidente, M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés, à titre de représentante de la Localité de Valcanton pour le secteur de Val-Paradis au sein de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire forestier résiduel # 085011 secteurs Villebois, Val-Paradis et Beaucanton;

**DE NOMMER** la conseillère, M<sup>me</sup> Érika Larouche, à titre de représentante de la Localité de Valcanton pour le secteur de Beaucanton au sein de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire forestier résiduel # 085011 secteurs Villebois, Val-Paradis et Beaucanton;

**DE NOMMER** l'animatrice en loisir, M<sup>me</sup> Claudia Larouche, à titre de représentante de la Localité de Valcanton pour le secteur Sport, loisir et plein air au sein de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire forestier résiduel # 085011 secteurs Villebois, Val-Paradis et Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-202-09

**Demande de participation financière du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque dans le cadre du règlement n° 143.9**

**CONSIDÉRANT QUE** le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque a déposé auprès du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James une demande d'aide financière pour les travaux d'entretien d'hiver 2022-2023, dans le cadre du règlement n° 143.9 décrétant les modalités d'attribution de l'aide financière aux associations de propriétaires de chalets pour la réparation et l'entretien des chemins d'accès aux zones de villégiature;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement n° 143.9 permet au Gouvernement régional d'accorder une aide financière aux associations de villégiature reconnues sur son territoire pour l'entretien de leur chemin d'accès ;

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'article 9.5 du règlement, lorsqu'un organisme visé à l'article 3 est situé à l'intérieur des limites d'une localité, cette dernière peut verser une aide financière à l'organisme en question et le Gouvernement régional d'Eeyou pourra alors, lui aussi, verser une aide financière équivalente à la participation de la localité jusqu'au maximum, comme spécifié au budget annuel;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la planification budgétaire 2022 de la localité de Valcanton, un montant de 1 080 \$ sera prévu pour l'entretien d'hiver du chemin Normétal-Pajegasque ;



202-CLVAL-3238

SUR PROPOSITION DE CÉCILE PHILIPPON, DUMENT APPUYÉE PAR ERIKA LAROCHE, IL EST RÉSOLU :

**D'AUTORISER** le versement d'une aide financière de 1 080 \$ au Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque pour l'année 2022, dans le cadre du règlement n° 143.9 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'entretien d'hiver de la route 44 (Normétal-Lac Pajegasque).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-202-10

**Suivi des démarches pour l'achat de terrain de la Fabrique de Val-Paradis**

Dans le cadre du projet pour l'installation de jeux d'eau à Val-Paradis, la Localité a entamé des démarches pour l'achat d'une parcelle de terrain appartenant à la Fabrique de Val-Paradis. Après vérification, il appert qu'une erreur a été faite par l'arpenteur de l'époque dans la délimitation des terrains de la Fabrique et ceux de la Localité. Les démarches sont en attente le temps que la situation soit régularisée.

2022-202-11

**Demande d'appui financier par les Flammes du Nord dans le cadre du Trophée Roses des sables**

Dépôt d'une demande d'aide financière faite par les Flammes du Nord dans le cadre du Trophée Roses des sables.

La demande sera reconsidérée après analyse des budgets disponibles.

2022-202-12

**Comptes rendus des représentants de la localité sur différents organismes et comités**

M<sup>me</sup> Cécile Philippon dépose une carte de localisation des unités d'aménagement forestier ainsi que la localisation du projet Perron qui lui ont été transmises par M. Daniel Turgeon.

M<sup>me</sup> Chloé Tremblay donne un suivi concernant le Camping du lac Pajegasque. Ils ont un projet de construction de remise et sont toujours à la recherche d'employés.

M. Jacques St-Amant donne un compte rendu de la réunion du comité d'incendie. Une rencontre avec le conseil de Normétal est souhaitée, car des questions restent sans réponse concernant la répartition des coûts entre les municipalités et localités. On demande un budget distinct pour les pompiers.

Concernant la réfection du mur nord de l'édifice municipal, M. St-Amant procèdera à l'évaluation des coûts et à la demande de soumissions. On propose de refaire le toit du porche donnant sur la cour de la garderie.



2022-202-13

**Divers**

2022-202-13.1

**Réparation de la table de billard du Carrefour communautaire de Val-Paradis**

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de l'Âge de Val-Paradis souhaite procéder à la réparation de la table de billard du Carrefour communautaire;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** soumission pour la réparation de la table, émise par le fournisseur de la table, estime les coûts à 480 \$ plus taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de l'Âge de Val-Paradis convient de contribuer pour un montant de 100 \$;

202-CLVAL-3239

**SUR PROPOSITION DE ERIKA LAROCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR CHLOÉ TREMBLAY, IL EST RÉSOLU :**

**DE PARTICIPER** financièrement pour la réparation de la table de poule en déboursant la balance du coût conditionnellement à la contribution de 100 \$ du Club de l'Âge d'or de Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-202-14

**Période de questions;**

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

2022-202-15

**Date de la prochaine séance**

À moins d'avis contraire, la date de la prochaine séance se tiendra le 10 mai prochain à Beaucanton, à compter de 20 h.

2022-202-16

**Levée de la séance**

202-CLVAL-3240

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DE CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR CHLOÉ TREMBLAY, IL EST RÉSOLU ;**

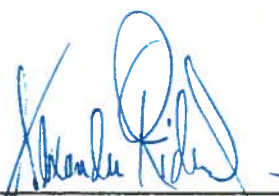
**DE LEVER** la réunion à 20 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

  
\_\_\_\_\_  
Claudine Desgagnés  
Présidente

  
\_\_\_\_\_  
Alexandre Richard  
Directeur général  
Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James

  
\_\_\_\_\_  
Renée Bégin  
Secrétaire d'assemblée

